

*Revenu minimum garanti*

Pour démontrer la véracité de cette affirmation, on n'a qu'à citer les écrits du fondateur du Crédit social, le major C. H. Douglas. Douglas réclamait le paiement d'un dividende national à tous les citoyens afin de satisfaire à leurs besoins matériels essentiels. Ces dividendes nationaux avaient pour but d'augmenter les revenus des gens afin de rendre possible l'utilisation maximum des avantages de l'industrialisation et de l'automatisation.

En 1924, Douglas a précisé les trois principes fondamentaux qui doivent être respectés si l'on veut que la transition à un système productif basé sur les machines soit un succès plutôt qu'une catastrophe. Le troisième de ces principes était, et je cite:

Que la distribution du crédit monétaire aux individus doit être progressivement moindre dépendant du travail salarié, ce qui signifie que le dividende devra progressivement remplacer les salaires.

Dix ans plus tard, au cours d'une émission radiophonique, il a décrit les conséquences de cette politique comme il suit, et je cite:

L'effet concret d'un dividende national serait:

1—d'assurer une source de revenu aux individus qui, bien qu'il puisse être désirable de l'augmenter par le travail pourrait, quoi qu'il en soit, fournir un pouvoir d'achat nécessaire pour maintenir l'indépendance et la santé de l'individu.

● (1520)

En fournissant ainsi une demande régulière sur notre système de production ce serait déjà une étape importante en vue de stabiliser les conditions du monde des affaires et assurerait aux producteurs un marché domestique constant pour leurs produits.

Si on étudie ces remarques, on est amené à constater à quel point il est étrange qu'au cours de toutes les discussions qui ont eu lieu dernièrement au sujet du système visant à augmenter le revenu des gens, jamais personne n'a admis le fait que les créditistes ont réclamé un tel programme depuis des décennies.

Comment peut-on expliquer une telle situation, monsieur le président? Serait-il possible que les gens qui ont dénoncé et ridiculisé les propositions du Crédit social soient embarrassés du fait que les événements les obligent à considérer pour faire face à nos problèmes économiques les solutions mêmes qu'ils ridiculisaient et rejetaient avec dédain.

Monsieur le président, je crois qu'il est essentiel à ce stade-ci de mes remarques de prouver que le revenu minimum annuel garanti est un droit pour les Canadiens.

Quand on propose un revenu annuel garanti, on croit souvent que le gouvernement a le droit de l'accepter ou de le rejeter. Le Parti Crédit Social du Canada affirme que la question du revenu annuel garanti est fondamentale. Le paiement à chacun des membres de notre société d'un revenu suffisant pour subvenir à ses besoins fondamentaux et essentiels n'est pas une faveur du gouvernement pouvant être accordée ou enlevée selon les décisions de quelques individus qui possèdent momentanément le pouvoir.

Au fait, le revenu garanti est un droit de l'individu et, dans toute économie moderne et prospère, ce droit doit être reconnu. Nous devons constater que les principes régissant les méthodes de distribution du revenu actuellement en usage sont fondamentalement barbares comparativement à l'attitude qui existait dans les sociétés civilisées il y a des centaines d'années, alors que les moyens étaient beaucoup plus limités qu'ils ne le sont maintenant.

Une politique permettant de priver quelqu'un des nécessités de la vie afin de l'obliger à travailler sous la férule d'une autre personne constitue une négation de l'idéal

d'une société civilisée. Il y a plus de 2,000 ans, Aristote a affirmé que tout homme obligé de faire quoi que ce soit en vue d'obtenir de l'argent n'est rien de mieux qu'un esclave.

Thomas Jefferson, ancien président américain et philosophe politique, affirmait essentiellement la même chose quand il disait que tout homme doit posséder suffisamment de biens terrestres pour assurer sa subsistance, car dans les autres cas, il serait réduit à jouer un rôle d'esclave dépendant physiquement et mentalement des autres hommes.

Le professeur Erich Fromm écrivait, et je cite:

Un revenu garanti ne ferait pas seulement qu'établir la liberté comme une réalité plutôt qu'un slogan. Un tel revenu établirait aussi un principe profondément ancré dans la tradition humaniste et religieuse de la civilisation occidentale, à savoir, l'homme a le droit de vivre. Ce droit à la vie, ce droit d'avoir de la nourriture, un toit, des soins médicaux, l'éducation, etc. est un droit humain fondamental qui ne doit pas être limité dans aucune circonstance, même sous la condition que l'homme doit être utile à la société.

Cette tradition dont l'objectif était de placer chaque individu dans une position d'indépendance économique afin de lui permettre de faire ses choix moraux librement était une des gloires de notre civilisation dans le passé. Le gouvernement a renié ce principe, en paroles et en pratique. Toutefois, il n'a pourtant pas le droit de le renier. S'il refuse à la population ce droit essentiel à la sécurité économique, il prive tout simplement la population de quelque chose qui est tout simplement un droit de naissance. Les affirmations suivantes démontrent pourquoi il en est ainsi. Nous, Canadiens, avons la chance d'habiter un pays riche. Toutefois, plusieurs de nos concitoyens ne reçoivent pas en partage une part suffisante de notre richesse abondante. Ils n'ont pas les moyens de réclamer avec efficacité une part de la richesse commune. Si nous comprenions les bases réelles de notre richesse, nous pourrions comprendre que nous avons besoin d'un nouveau système permettant aux individus de réclamer et d'obtenir la part des richesses qui leur est nécessaire et qui leur est due.

L'idée à l'effet qu'un petit groupe d'individus puissent accaparer la presque totalité de la richesse et en conserver l'exclusivité des bénéfices est inacceptable. Cette idée est la conséquence d'une fausse compréhension de la conception de la richesse et de ses sources.

On a cru dans le passé que toute richesse était le fruit de l'interaction de trois facteurs: la terre, le travail et le capital. Ce concept essentiellement matérialiste ne tenait pas compte des autres facteurs qui sont devenus prédominants à mesure que la production a évolué au moyen de techniques de plus en plus sophistiquées.

Un de ces facteurs est ce qui peut être appelé «les bénéfices gratuits de l'association». Ceci signifie tout simplement que les gens peuvent obtenir plus en coopérant que s'ils vont tous dans des directions différentes. Par exemple, dix personnes qui travaillent ensemble d'une façon systématique pour satisfaire à leurs besoins économiques peuvent faire beaucoup plus et avec beaucoup plus de facilité unies que si elles essayaient de travailler isolées les unes des autres. Ce «surplus» qui résulte de l'effort commun appartient naturellement à tous et devrait être distribué à tous.

Un autre facteur intangible de la production moderne est notre héritage culturel. Notre génération a la capacité d'offrir une abondance matérielle à tous, mais seulement un insensé attribuerait notre position à nos seuls efforts. Sans les contributions des générations précédentes, notre civilisation serait loin d'être aussi évoluée qu'elle l'est